



Conditions Particulières du Produit (CCP) – Magento Commerce Pro : Cloud (2020v1)

1. Définitions complémentaires

- 1.1 « **Compte** » désigne tout compte Adobe ouvert par le Client pour les Services Gérés au titre d'un Bon de Commande.
- 1.2 « **Adobe Open Source** » désigne les logiciels de plateforme d'e-commerce développés et détenus en tout ou partie par Adobe et concédés sous une licence approuvée par l'Open Source Initiative (OSI), ce qui inclut, mais sans s'y limiter, les logiciels disponibles sur : <https://magento.com/tech-resources/download> (ou toute URL ultérieure), tels qu'ils pourront être mis à jour de temps à autre par Adobe.
- 1.3 « **Logiciel Copyleft** » désigne les logiciels, contenus, matériels, et/ou œuvres d'auteurs concédés sous licence en vertu de conditions qui (a) accordent, imposent ou prétendent imposer une exigence ou une condition sur le logiciel ou toute autre technologie combinée ou utilisée ou distribuée avec celui-ci ; (b) exigent ou prétendent exiger que le logiciel ou toute autre technologie combinée ou utilisée ou distribuée avec celui-ci soit mise à disposition sous forme de code source ; (c) exigent ou prétendent exiger que le logiciel ou la technologie combinée ou utilisée ou distribuée avec celui-ci soit concédée sous licence à des fins de modification ou d'œuvres dérivées ; (d) exigent ou prétendent exiger que le logiciel ou toute autre technologie combinée ou utilisée ou distribuée avec celui-ci soit redistribuable gratuitement ; ou (e) peuvent accorder ou prétendre accorder à des tiers des droits ou exemptions en vertu des droits de propriété d'Adobe en tout ou en partie.
- 1.4 « **Personnalisations du Client** » désigne les personnalisations apportées aux Services Gérés par le Client ou conformément à ses instructions, dans la limite autorisée par la Documentation applicable. Les Personnalizations du Client ne constituent pas une Technologie Indemnifiée. Le Client est propriétaire (ou, le cas échéant, doit s'assurer qu'il dispose d'une licence valide pour) des Personnalizations du Client, sous réserve de la propriété intellectuelle sous-jacente d'Adobe dans la Technologie Adobe. Le Client reconnaît et accepte que l'accès d'Adobe aux Personnalizations du Client n'empêche pas Adobe de développer indépendamment (sans utiliser les Personnalizations du Client) ou d'acquérir une technologie similaire sans obligation envers le Client.
- 1.5 « **Consultant en Développement** » désigne un intégrateur de systèmes tiers (a) que le Client a autorisé, conformément à l'article 5 des Conditions Générales, à accéder aux Services Gérés, à les tester et à les personnaliser, et (b) dont au moins une personne dans l'équipe de développement est un développeur professionnel agréé Magento (ou toute autre qualification requise par Adobe) et qui sera particulièrement engagé et impliqué dans le projet de développement des Services Gérés.
- 1.6 « **Utilisateur final** » désigne toute personne ou entité qui, directement ou indirectement par le biais d'un autre utilisateur : accède aux Sites du Client, les consulte ou les utilise.
- 1.7 « **Visuel d'enseigne** » désigne une vue d'un Site du Client avec un thème, une présentation, un design, une langue, une devise ou un affichage de produits qui lui est propre. Chaque Site du Client utilise au moins un Visuel d'enseigne.
- 1.8 « **Contenus tiers** » désigne des contenus appartenant à une tierce partie (ou ses concédants de licence) qui ne sont pas un Contenu du Client ou une Technologie Adobe, et inclut, sans limitation, tout contenu qui pourra être mis à disposition sur la Magento Marketplace ou sur des forums et des référentiels communautaires ou de développeurs Magento.
- 1.9 « **Services tiers** » désigne tous les services tiers (y compris les fichiers de définition de service Web et les API connexes) qui pourront être mis à la disposition du Client ou de ses Utilisateurs finaux par le biais des Services Gérés.

2. Concession de licence supplémentaire et restrictions

- 2.1 **Licence pour Logiciel de Développement.** Le Client n'est autorisé à installer et utiliser un nombre raisonnable de copies des versions du Logiciel On Premise des Services Gérés concédés sous licence que dans un environnement de développement, et ce strictement à des fins de test et d'assurance de la qualité, et non à des fins de production.

Par les présentes, le Client (en son nom et en celui de ses Sociétés Affiliées) renonce expressément à tout droit sur lesdites Personnalizations du Client, et s'engage à ne jamais faire valoir le moindre droit sur celles-ci à l'encontre d'Adobe et de ses Sociétés Affiliées ou de ses bénéficiaires de licence directs ou indirects.

2.2 **Utilisation des Visuels d'enseigne.** Le Client notifiera Adobe immédiatement du lancement de chaque Visuel d'enseigne.

2.3 **Restrictions.** Le Client s'abstiendra (et doit veiller à ce que ses employés, prestataires et autres tierces parties s'abstiennent) de :

- (A) exploiter les licences octroyées en vertu des présentes à toute fin autre que la création et la maintenance des Sites du Client utilisés pour promouvoir, vendre et fournir les produits et services du Client aux Utilisateurs finaux ;
- (B) accéder aux Produits et Services, les utiliser ou les développer d'une manière visant à éviter de payer des frais ou de dépasser les limites ou quotas d'utilisation ;
- (C) invoquer ou autoriser, aider ou inciter un tiers à invoquer une atteinte à des droits de propriété intellectuelle sur les Produits et Services ;
- (D) utiliser tout logiciel Copyleft en rapport avec les Produits et Services ;
- (E) utiliser, héberger, supporter Adobe Open Source ou aider à utiliser Magento Open Source en association avec les Produits et Services ;
- (F) héberger des applications ou des agents tiers tels que des agents de suivi, des systèmes de gestion de contenu, du matériel informatique de sécurité sur les Services Gérés, ou utiliser des outils ou permettre l'utilisation d'outils pour explorer, analyser, ou tenter de pénétrer ou d'examiner les Services Gérés, à l'exception des outils nécessaires pour valider la performance ou la sécurité du ou des Site(s) du Client ; ou
- (G) développer des Personnalizations du Client pour les Produits et Services afin d'interfacer ou de traiter des données relatives aux titulaires de cartes de toute sorte. Le Client utilisera des intégrations de passerelle de paiement par lesquelles les données de titulaires de carte sont envoyées directement à la passerelle de paiement tierce et ne sont pas envoyées à la passerelle de paiement via les Produits et Services.

3. **Services de Support.** Adobe assurera un support technique pour les Produits et Services disponibles dans les Services Gérés à partir de la date de publication de chaque modification importante ou mineure, pendant la durée prévue par la Politique de cycle de vie du logiciel Magento (Magento Software Lifecycle Policy), consultable à l'adresse <http://www.magento.com/legal/terms> (ou toute autre URL ultérieure), et telle que mise à jour par Adobe de temps à autre. Aux fins de ses obligations de support, Adobe définit la numérotation des versions logicielles de Magento de la façon suivante : Principale. Mineure. Correctif (par ex., 2.1.7 correspond à la version Principale 2 de Magento, modification Mineure 1, Correctif 7).

4. **Engagement de Niveau de Service.** Les obligations d'Adobe quant aux Taux de Disponibilité Minimum sont définies dans la Documentation et le Contrat-Cadre de Niveau de Service (SLA) et le « Service Level Exhibit » pour Magento Commerce Pro : Cloud trouvé ici : <http://www.adobe.com/legal/service-commitments.html> (ensemble, le « **Contrat de Niveau de Service** »).

5. **Mesures de sécurité.** Si le Contrat prévoit des mesures de sécurité existantes, celles-ci sont supprimées et remplacées par ce qui suit : Adobe a mis en place des mesures de sécurité raisonnables pour assurer la protection des Données du Client, notamment des mesures administratives, techniques et physiques conformes aux informations disponibles sur <http://www.magento.com/legal/terms> (ou toute URL ultérieure), telles qu'elles pourront être mises à jour de temps à autre par Adobe pour les Services On-demand ou Services Gérés applicables.

6. **Correctifs, mises à jour et mises à niveau du Logiciel.** Pendant la Durée de la Licence, Adobe peut fournir au Client des correctifs, des mises à jour et des mises à niveau. Le Client appliquera sans tarder les correctifs, les mises à jour et les mises à niveau fournis par Adobe. Adobe ne saurait être responsable du manquement du Client à installer les correctifs, mises à jour et mises à niveau fournis par Adobe.

7. **Responsabilités et conduite du Client.**

7.1 Il incombe au Client de :

- (A) configurer et utiliser les Produits et Services d'une manière qui garantisse la sécurité et la protection de son Compte, notamment en appliquant les correctifs de sécurité nécessaires qui sont publiés par Adobe ; et
- (B) assurer la sécurité et la protection du Site du Client, notamment en ayant recours à des technologies de chiffrement pour éviter tout accès non autorisé au Contenu du Client et aux Données du Client.

- 7.2 Le Client devra à tout moment maintenir un niveau de certification PCI adéquat, tel que défini dans les Normes PCI relatives à la sécurité des données et les Normes de sécurité des données des applications de paiement établies par le Conseil des normes de sécurité PCI, ou toutes certifications de conformité ultérieures, notamment mais sans s'y limiter, la norme PCI relative à la sécurité des données DSS v.2.0, telles que ces normes pourront être modifiées, mises à jour ou révisées. Le Client veillera à ce que les Produits et Services ne stockent, transmettent, traitent directement ou indirectement aucune donnée de titulaires de carte, sauf en cas d'utilisation d'une passerelle de paiement de la manière autorisée par les présentes Conditions Particulières du Produit (CPP).
- 7.3 Le Client ne devra pas se livrer, en lien avec les Produits et Services, à des activités qui enfreignent sciemment les conditions de service d'une tierce partie.
- 7.4 Le Client comprend que l'exécution des Services Gérés dépend de son obtention d'une licence pour disposer de ressources de traitement informatique suffisantes, telles que spécifiées dans le Bon de Commande, et qu'il peut lui être nécessaire d'acheter des ressources supplémentaires telles que des augmentations des Jours ou du Stockage vCPU. Le Client accepte et reconnaît qu'Adobe ne saurait être tenue responsable d'une quelconque dégradation de la fonctionnalité des Services Gérés due à une insuffisance de ressources de traitement informatique.
- 7.5 Le Client est seul responsable de la configuration et de l'utilisation des Produits et Services d'une manière qui garantisse une sécurité et une protection appropriées de ses Comptes, ainsi que de toutes les activités qui ont lieu sur son Compte, que ces activités soient réalisées par le Client, ses employés, ou des tiers (notamment prestataires, agents, Sociétés Affiliées et Utilisateurs finaux) et qu'elles soient ou non autorisées par le Client. Les identifiants de connexion au compte et les clés privées générées par les Produits et Services sont exclusivement destinés à l'utilisation interne du Client. Le Client n'est pas autorisé à les vendre, céder ou concéder sous licence à une quelconque entité ou personne, mais il pourra communiquer ses clés privées à ses agents ou sous-traitants (y compris ses Sociétés Affiliées agissant en tant qu'agents ou sous-traitants) qui réalisent pour son compte des tâches liées aux Services Gérés, Contenus Client ou aux personnalisations du Client.
- 8. Contenus tiers, Services tiers et Personnalizations du Client.** Le Client pourra choisir d'utiliser des Contenus tiers ou des Services tiers, sachant que ceux-ci seront régis par des accords distincts entre les tiers en question et le Client, et non par le présent Contrat. Adobe ne saurait être tenue responsable d'une quelconque défektivité ou défaillance des Services Gérés due à des Contenus tiers, des Services tiers ou des Personnalizations du Client. Le Client est seul responsable de l'installation, du déploiement et des tests (de la sécurité et de la qualité) des Contenus tiers, des Services tiers et des Personnalizations du Client. Ceci comprend les éventuelles incidences négatives sur les Services Gérés découlant de l'utilisation ou de l'incapacité à utiliser des Personnalizations du Client. Le Client reconnaît que les Personnalizations du Client peuvent affecter les Sites du Client et entraîner une période d'indisponibilité ou nécessiter une augmentation de la capacité du serveur ou une capacité d'appoint, et par conséquent entraîner des frais supplémentaires. Il incombe au Client de résoudre les problèmes de performance, de disponibilité ou d'ordre fonctionnel causés par les Personnalizations du Client.
- 9. Utilisateurs finaux.** Le cas échéant, le Client sera le vendeur officiel et responsable de déterminer de manière indépendante le prix de vente des marchandises vendues ou fournies via les Services Gérés ou par tout autre moyen. Le Client est responsable de veiller à ce que l'offre, la publicité, la vente, l'expédition et la livraison ou l'utilisation de toutes les marchandises et de tous les services dans tous les pays concernés soient conformes à toutes les lois applicables. Le Client est responsable d'assurer le service client (le cas échéant) à toute personne ou entité qui, directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un tiers, accède au(x) Site(s) du Client, le(s) consulte ou en fait usage.
- 10. Consultant en Développement.** Le ou les Consultants en Développement nommés par le Client au titre des présentes Conditions Particulières du Produit travaillent expressément et exclusivement selon les directives du Client, qui est responsable de toute action ou omission de la part du ou des Consultants en Développement. Adobe peut refuser l'accès à tout Consultant en Développement s'il juge que cela nuit aux Services Gérés ou à d'autres clients des Services Gérés. Les références au Client dans les présentes Conditions Particulières du Produit (CPP) se réfèrent tant au Client qu'à son ou ses Consultants en Développement.